



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Valence, le 11 décembre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RÉUNION DU COMITÉ LOCAL D'AIDE AUX VICTIMES SUITE AU TRAGIQUE ÉVÈNEMENT SURVENU À CRÉPOL

Sous la coprésidence de Thierry Devimeux, préfet de la Drôme, et Laurent de Caigny, procureur de la République, et en présence d'Alexandra Louis, déléguée interministérielle pour l'aide aux victimes, le comité local d'aide aux victimes (CLAV) s'est réuni ce lundi 11 décembre à Valence pour évoquer les suites du drame survenu à Crépol le 19 novembre dernier.

Étaient présents, les élus de Crépol, Romans sur Isère et Peyrins, la députée de la 4<sup>e</sup> circonscription, la CAF, la CPAM, l'Agence régionale de santé, le Département, les forces de l'ordre, l'Education Nationale, fond de garantie des victimes d'actes de terrorisme et autres infractions (FGTI) et l'association Remaid impliquée en complément de la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) et en appui dans les établissements scolaires.

La tenue de ce CLAV fait suite à l'engagement pris par Olivier VÉRAN, ministre délégué chargé du Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement, lors de son déplacement dans la Drôme, le lundi 27 novembre dernier. Un des ses conseillers était présent ce jour.

Les membres du CLAV présents ont pu réaliser un état des lieux des dispositifs mis en place dès la survenance du drame et établir les besoins des victimes en matière d'accompagnement psychologique (les chocs psychotraumatiques pouvant survenir plusieurs semaines après un évènement), administratif et judiciaire.

Le CLAV se réunira début 2024 pour poursuivre les actions suivantes :

- prendre en charge toute victime même celles ayant développé un traumatisme décalé dans le temps ;
- diffuser largement les informations sur les droits des victimes via le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) ;
- Mobiliser le fond de garantie des victimes d'actes de terrorisme et autres infractions (FGTI).

